



REMORA CLUB POITIERS



Autorisation parentale pour les mineurs à la date d'inscription à remplir et signer par les représentants légaux.

Je soussigné
l'enfant

parent, tuteur légal de
autorise ce dernier à :

Effectuer un baptême de plongée.

Participer aux activités de plongée subaquatique, notamment en scaphandre au sein de cette structure affilié à la FFESSM.

Nota : La plongée Jeune en scaphandre se fait dans une adaptation prudente et progressive à la profondeur par les encadrants avec une approche individualisée.

L'optimisation pour les encadrants des conditions de la plongée des jeunes repose sur les conseils de la Commission Technique nationale et de la Commission Médicale et de Prévention nationale de la Fédération Française d'Études et de Sports Sous-Marins.

Vous pouvez prendre connaissance de ces conseils en matière de plongée pour les jeunes sur :

<https://medical.ffessm.fr/actualites/jeunes-plongeurs-et-profondeurs>

En cas d'empêchement de ma part, j'autorise mon enfant à effectuer seul les trajets d'aller et retour entre son domicile et la piscine. Je déclare avoir connaissance du fait que la responsabilité du club et de l'encadrement ne pourra être engagé en cas d'évènement indésirable survenu au cours desdits trajets.

Nota : Conformément au règlement intérieur, lorsqu'un mineur participe aux entraînements la présence d'un parent est requise.

Signature du premier responsable légal :

Nom, Prénom

Qualité du responsable légal :

Fait àle.....

Signature :

Signature du deuxième responsable légal :

Nom, Prénom

Qualité du responsable légal :

Fait àle.....

Signature :